

Fédération Française des Motards en Colère

Appel à manifestation

samedi 1^{er} octobre 2016

Non aux interdictions de circulation en ville !

BONNEVILLE :

rassemblement dès 11h

Place de l'Hôtel de Ville

ANNEMASSE :

rassemblement à 14h

Place des Marchés

à 13h, départ des véhicules en convoi, de Bonneville à Annemasse

Pour montrer notre refus de nous soumettre à des restrictions de circulation
- * déjà en vigueur à Paris ! – injustes, injustifiées et antisociales, portant atteinte à notre liberté de nous déplacer !



* depuis le 1^{er} juillet 2016, les voitures immatriculées avant 1997 et les 2RM d'avant 1999 sont INTERDITS de circulation en semaine à Paris et verbalisables dès le 1^{er} octobre 2016. Et ces restrictions vont s'étendre, rapidement, ailleurs en France et à des véhicules plus récents !

25 autres villes en France ont déjà un projet «villes respirables en 5 ans » dont Annemasse Agglo et Communauté Faucigny-Glières-Bonneville ! alors **soyons nombreux pour dire : stop à l'écologie punitive – pas de citoyens de seconde zone ! non aux zones à circulation restreinte – À BAS LES ZCR !**